

Le
DOSSIER

**ÉNERGIE
ET CLIMAT EN AB**

Une approche environnementale

au service de tous :

- Le rôle des agriculteurs bio
- Les actions possibles sur la ferme
- Témoignages & interviews



NOS PARTENAIRES : SOLAGRO

AIDES ET RÉGLEMENTATIONS BIO

COMMERCIALISATION : UN NOUVEAU PARTENARIAT RÉGIONAL AVEC PICARD



LA TERRE EST NOTRE MÉTIER

ÉDITORIAL

Page 2

**INFOS BIO NATIONALES
& RÉGIONALES**

Page 3 - 4

AGENDA

Page 4



RÈGLEMENTATION / AIDES

Page 13



BIO ÉNERGIE

**CLIMAT: une
approche environnementale
au service de tous**

Le climat évolue **Page 5**

Les solutions entre les mains des
agriculteurs **Page 7**

Comment agir sur ma ferme?
Page 8



PARTENAIRE

Solagro

Page 12

COMMERCIALISATION

Un nouveau partenariat régional
avec PICARD

Page 14

**PETITES
ANNONCES
&
LE RÉSEAU
PACA**

Page 16

ÉDITORIAL



Le climat est un bien commun de tous !

Toute l'humanité est appelée à prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements de styles de vie.

Le changement climatique constitue l'un des principaux défis actuels pour l'humanité. Il va affecter en premier lieu les plus pauvres et les plus fragiles qui ne pourront pas se protéger de ses conséquences.

Les effets du changement climatique pourraient être atténués si nous changeons le modèle actuel de production et de consommation. Le secteur agricole est touché de plein fouet et a aussi un rôle à jouer.

Sur nos fermes en PACA, nous sommes en première ligne et nous devons faire face aux effets du dérèglement climatique. La gestion du stress hydrique devient préoccupante et impacte notre production et nos rendements. Des pistes concrètes d'amélioration existent et ce numéro d'Actubio PACA vous permettra d'en savoir plus et de découvrir des pratiques favorables au climat que nous pouvons mettre à l'œuvre sur nos fermes.

A chacun de nous de contribuer à faire progresser nos pratiques en bio...

Par **JEAN-JACQUES REBUFFAT**
Président d'Agribio 13

Bulletin du réseau Bio de PACA. Il rassemble la Fédération régionale Bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les 6 Agribio (associations départementales d'agriculteurs bio)



Réseau BIO de

Provence • Alpes • Côte d'Azur

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Marie Maurage

COORDINATION : Kristell Guillou

MAQUETTE : Matthieu Chanel
(Agrobio35 Studio Graphique)

MISE EN PAGE : Kristell Guillou, Agathe Le Gal

RÉDACTION : William Bédouchaud, Anne-Laure Dossin, Kristell Guillou, Didier Jammes, Agathe Le Gal, Goulven Maréchal, Jean-Jacques Rebuffat, Claire Rubat du Méric

PHOTO COUVERTURE : culture d'abricots sous ombrières photovoltaïques

CRÉDITS PHOTOS : réseau Bio de PACA, Zoom Allure Sud.

IMPRESSION : imprimé sur papier recyclé par Siris (Marseille), une entreprise labellisée Imprim'vert.

CONTACTS : Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur - Fédération d'Agriculture Biologique 255 chemin de la Castelette - BP 21284 - 84 911 Avignon cedex 09

Tél. : 04 90 84 03 34
communication@bio-provence.org

WWW.BIO-PROVENCE.ORG

LA FRANCE ORGANISATRICE DU CONGRÈS MONDIAL DE LA BIO EN 2020 !

La France organisera le prochain congrès mondial de l'IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements) en 2020, à Rennes. Rassemblée autour de l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) et de ses partenaires, la candidature de la France a été plébiscitée par les organisations de développement de l'agriculture biologique du monde entier.

Le vote a eu lieu lors du 19^e Congrès mondial de l'agriculture biologique qui a débuté à New Delhi, en Inde. Dix autres pays candidats étaient en lice. Pour son 20^{ème} Congrès en 2020, c'est véritablement un retour aux sources pour l'IFOAM, là où l'organisation a été créée lors d'un congrès Nature & Progrès en 1972.

> Pour en savoir plus : www.owc2020-france.bio

PARUTION DU RECUEIL SUR LES PRATIQUES FAVORABLES AU CLIMAT EN AB



En 2016 et sous l'impulsion de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) a lancé un groupe technique (GT) spécialisé sur les liens entre AB, économie d'énergie, réduction des gaz à effet de serre et stockage du carbone dans les sols.

Constitué de représentants salariés régionaux et d'un référent FNAB producteur en Picardie, le groupe technique est allé à la rencontre de quatorze agriculteurs biologiques issus de cinq régions françaises afin qu'ils témoignent de leurs pratiques agricoles favorables à l'atténuation du changement climatique.

Porté par la FNAB dans le cadre du CASDAR FNAB, le GT Bio Énergie Climat publie aujourd'hui un premier recueil de ces témoignages, qui cherche à faire un point non exhaustif sur les différentes pratiques innovantes en agriculture biologique favorables au climat. Quatre témoignages du recueil proviennent notamment d'agriculteurs biologiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils mettent en avant les pratiques suivantes : la production de plaquettes forestières, le verger maraîcher, l'introduction d'animaux en arboriculture et la technique du BRF en paillage.

Pour Stéphanie Pageot, éleveuse bio en Loire-Atlantique et Présidente de la FNAB : « Etre en

RENDEZ-VOUS LES 10 ET 11 AVRIL POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 DE LA FNAB !

L'Assemblée générale de la FNAB se tiendra le mardi 10 et le mercredi 11 avril prochains à La Pommeray (49) en Maine-et-Loire. Un colloque public sera notamment organisé au cours de cette AG sur le thème de la place des femmes dans l'agriculture biologique.

démarche de progrès permanente a toujours été notre souhait : par les exemples et la diffusion de ce recueil, nous espérons mettre en mouvement l'ensemble des paysan·nes bio. L'agriculture biologique doit continuer d'être le modèle agricole le plus avancé en termes de respect de l'environnement, de l'eau, de la biodiversité et du climat. Les paysan·nes bio sont engagés et continueront de l'être demain en espérant être rejoints par de nombreux autres ».

Le groupe technique s'attelle déjà au contenu d'un deuxième tome et on peut s'avancer sur quelques pratiques qui seront étudiées : en maraîchage, le paillage biodégradable et la serre bio climatique ; en arboriculture, les ombrières photovoltaïques ; en système céréalier, le couvert végétal trèfle violet et l'association seigle-lentillon ; en système ovin lait, l'autonomie alimentaire ; en système bovin lait, agroforesterie et le « tout herbe » ; en dérobé la culture de soja ; l'enherbement permanent des vignes ; la diversification par la fabrication de farine à la ferme...

> Pour consulter le recueil, rendez-vous sur le site www.produire-bio.fr et sur le site du réseau www.bio-provence.org (rubriques : Innover pour l'agro-environnement > Climat), ou suivez directement ce lien : bit.ly/2mJl6Vo

BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE : BANDES FLEURIES POUR LES INSECTES AUXILIAIRES EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

Face à une pression phytosanitaire de plus en plus importante et face au changement climatique, les maraîchers ont besoin de connaissances et de pratiques pour une bonne gestion des maladies et des ravageurs.

Afin d'accompagner les agriculteurs biologiques dans l'amélioration de leurs performances de protection de culture grâce à des infrastructures agroécologiques favorisant la biodiversité fonctionnelle, des essais ont été réalisés chez des producteurs des Hautes-Alpes désireux d'observer les auxiliaires sur les plantes hôtes dans leurs parcelles. Des fiches techniques ont été publiées par Agribio 05 sur :
 - Des fèves pour une banque de coccinelles
 - Un Mémo Fleur : auxiliaire et ravageur
 - Des patchs fleuris sous abris

> Pour consulter les fiches techniques, rendez-vous sur le site du réseau www.bio-provence.org (rubriques : Innover pour l'agro-environnement > Biodiversité)

AGRIBIO 06 : PRODUCTEURS, VENEZ PARTICIPER À LA FOIRE BIO D'ANTIBES !

Pour la 7^{ème} année consécutive, Agribio 06 célèbrera l'alimentation bio et locale au Pôle de Formation Vert d'Azur à Antibes le **16 septembre 2018**. Au programme : marché de producteurs bio et locaux, stands associatifs, espace restauration 100% bio et local et animations festives sur des airs de Baléti. L'édition 2018 sera placée sous le signe des bénéfices de l'AB face au changement climatique.

Cet événement local s'intègre dans la campagne d'envergure nationale « Manger bio et local, c'est l'idéal » du réseau FNAB, dont l'objectif est de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'agriculture bio-

gique de proximité et aux circuits-courts. La Foire Bio & Local d'Antibes, c'est environ 4 000 visiteurs sur toute une journée, une cinquantaine de producteurs et de belles découvertes.



> Si vous souhaitez participer au marché de producteurs bio, merci de contacter l'équipe d'Agribio 06 : agribio06communication@bio-provence.org ou au 04 89 05 75 47

AGRIBIO VAR : HUILE ESSENTIELLE D'OIGNON CONTRE LA MOUCHE DE LA CAROTTE

Depuis 2016, et avec la participation de l'entreprise NATURIM, Agribio Var a mis en place un essai d'efficacité de diffuseur d'huile essentielle d'oignon (Psila Protect) contre la mouche de la carotte. Les essais ont été réalisés sur l'exploitation Le Cayre de Valjancelle à Tourves (Var) d'Isé Crebely et Bruno Cayron.

Pour les essais, le diffuseur et les billes d'huile essentielle ont été mis en place quelques jours après le semis, puis les billes ont été renouvelées une fois mi-septembre. L'irrigation s'est faite par aspersion et la récolte mi-octobre. L'année dernière, aucun dégât de mouche de la carotte n'a été observé autour du diffuseur sur les planches de carottes. Sur la parcelle isolée, 25% de carottes ont été touchées. En 2017, les résultats confirmeront l'efficacité du diffuseur : seulement 1,25% de dégâts ont été observés, et seulement sur la variété Atomic Red (les autres variétés étaient Colmar, Purple Haze, Blanche de Kuttingen, Jaune du Doubs). Les résultats sur la parcelle témoin isolée sont en attente mais devraient valider les résultats observés en 2016.



PARUTION DES GUIDES VARIÉTAUX POUR LA PRODUCTION DE POMMES ET DE POIRES BIOLOGIQUES EN PACA

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires ont achevé la réalisation de deux guides d'aide au choix variétal, l'un pour les pommes, l'autre pour les poires. Ces travaux résultent d'une enquête terrain auprès d'arboriculteurs bio de la région et d'un travail collaboratif entre Bio de PACA et différentes structures spécialisées dans

la pomme et la poire bio : le GRAB, le GRCETA de Basse Durance, la station expérimentale de La Pugère (pour le guide poires) et des opérateurs commerciaux tels que Pronatura, Relais Vert, Solebio et Le Vieux Pointet.

Ces guides ont été spécialement conçus pour la production commerciale en bio en région PACA. Avec près de 30 variétés de pommes analysées et 16 en poires, ces guides synthétisent les informations tant sur les portes greffes les plus adaptés pour la culture de poires bio dans le sud-est de la France, les caractéristiques des fruits, que l'époque et le nombre de passages à la cueillette, les princi-

pales qualités et défauts à la production, les spécificités commerciales ou encore leurs sensibilités à l'azadirachtine.

Deux années de maturation auront été nécessaires pour trouver le bon format et arriver à un compromis satisfaisant sur le fond entre les différentes structures qui ont participé à la rédaction de ces documents.

Nous espérons qu'ils seront un bon outil pour vous guider dans vos choix variétaux, et dans la conduite au quotidien de vos vergers. Ils seront mis à jour périodiquement pour prendre en compte les

nouvelles variétés et les nouvelles connaissances sur ce sujet.

> Pour consulter les guides variétaux, rendez-vous sur le site www.produire-bio.fr et sur le site du réseau www.bio-provence.org [rubriques Produire en bio > Ressources techniques > Arboriculture], ou suivez directement ce lien : bit.ly/2m1l6Vo

L'AGENDA

FORMATIONS

Retrouvez le catalogue des formations agricoles des réseaux alternatifs en région PACA sur le site www.inpact-paca.org

• FABRICATION DE BAUMES AUX HUILES ESSENTIELLES

3 avril

Agribio 06 – Tél: 04 89 05 75 47

• OUVRIR ET PÉRENNISER UN ATELIER PORCIN EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

4 et 5 avril

Agribio 06 – Tél: 04 89 05 75 47

• LES CULTURES ASSOCIÉES EN GRANDES CULTURES

5 avril

Agribio 04 – Tél: 04 92 72 53 95

• INITIATION À LA VITICULTURE BIOLOGIQUE

5 et 6 avril

Agribio Var – Tél: 04 94 73 24 83

• TRANSFORMER SES FRUITS ET SES LÉGUMES, UTILISER UN ATELIER COLLECTIF DE TRANSFORMATION

10 et 11 avril

Agribio Var – Tél: 04 94 73 24 83

• MATÉRIEL D'IRRIGATION SUR PETITES SURFACES

11 avril

Agribio 06 – Tél: 04 89 05 75 47

• MAÎTRISER SON IRRIGATION EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

12 avril

Agribio 06 – Tél: 04 89 05 75 47

• GESTION DES VIVACES EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES

13 avril

Agribio 04 – Tél: 04 92 72 53 95

• RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION ET DE DISTRIBUTION DES DENRÉES ALIMENTAIRES D'ORIGINE AGRICOLE

18 avril

Agribio Var – Tél: 04 94 73 24 83

• TAILLER LES AGRUMES EN AB

25 avril

Agribio 06 – Tél: 04 89 05 75 47

• PRODUIRE SES PLANTS MARAÎCHERS EN BIO ET GREFFAGE

18 mai

Agribio Var – Tél: 04 94 73 24 83

• BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE, INSECTES AUXILIAIRES DE CULTURE

25 mai

Agribio 05 – Tél: 04 92 52 53 35

ÉVÉNEMENTS

• FÊTE DE LA TERRE À COTIGNAC (83)

6, 7 et 8 avril

La mairie de Cotignac en partenariat avec Cotignac Cinéma organise le Festival de la Terre les 6, 7 et 8 avril prochains. Des projections de films suivies de débats sur les thématiques du développement durable et de l'alimentation saine sont ainsi programmés, agrémentés de portes ouvertes sur deux domaines agricoles de Cotignac (Carpe Diem et les Papillons verts).

Le festival se conclura le dimanche 8 avril par un marché de producteur en matinée sur le Cours Gambetta autour d'un apéritif musical.

• WEEK-END DE FERME EN FERME

28 et 29 avril

Plusieurs fermes ouvrent leurs portes dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ! Au programme : découverte des fermes, activités et dégustation

des produits...

Retrouvez toutes les informations et les fermes sur le site www.defermeenferme.com

• SALON BIO DES ALPES AU QUATRO À GAP (05)

Dimanche 22 avril



Tout au long de la journée, retrouvez des conférences, des animations et des expositions sur les thématiques de l'agriculture, de l'habitat, de la santé, des énergies renouvelables, de la mobilité et de l'artisanat.

Plus d'informations sur www.salon-bio-alpes.fr

• FÊTE DU LAIT BIO DANS LES HAUTES-ALPES (05)

Dimanche 10 juin

Des fermes en production laitière bovins et caprins dans les Hautes-Alpes (05) participeront à la Fête du lait bio le dimanche 10 juin prochain ! Le principe ? Un petit-déjeuner ou goûter à la ferme accompagné d'une visite de la ferme à destination du public, petits et grands.

Retrouvez toutes les informations et les fermes sur le site internet www.fete-du-lait-bio.fr

• UN ÉTÉ BIO À COLLONGUES (06)

Dimanche 1er juillet

Le village de Collongues et Agribio 06 accueillent producteurs et artisans du Haut-Pays pour mettre en valeur son patrimoine et ses produits lors de la 5^{ème} édition de cette fête de l'agriculture bio. Tout au long de la journée, des animations pour petits et grands dans une ambiance conviviale et musicale pour célébrer le Haut-Pays et ses initiatives positives ! Cette année, les inventions durables et les économies d'avenir seront à l'honneur.

Plus d'infos sur www.agribio06.wordpress.com - Agribio 06 – Tél: 04 89 05 75 47



BIO ÉNERGIE CLIMAT:

une approche ENVIRONNEMENTALE

au service de TOUS

Le sujet du climat et ses différentes notions paraissent souvent peu compréhensibles: transition énergétique, compensation carbone, réchauffement climatique, adaptation ou atténuation. Faut-il continuer à utiliser nos centrales nucléaires ou bien les arrêter? Mais au profit de quelles sources d'énergies? Solaire, biomasse, biogaz, éolien... Ce qui est certain, c'est qu'individuellement, nous devons réduire fortement notre utilisation de produits pétroliers.

En 2013, le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie publiait un rapport préconisant la division par quatre des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'horizon 2050. Des perspectives développées à cette époque par Solagro montraient qu'une division par deux des émissions agricoles était un maximum, le secteur agricole étant à la fois émetteur et absorbeur de CO₂. C'est pourquoi les agriculteurs biologiques ont un rôle particulièrement important à jouer. Ils peuvent apporter des solutions concrètes pour atténuer le changement climatique, en améliorant leur système de production.



● Démonstration de robot autonome de désherbage

LE CLIMAT ÉVOLUE!

2016 était l'année la plus chaude depuis 1880 avec un écart à la normale de + 0,94°C. Le record précédent de 2015 a été balayé. En 2017 cela s'est un peu calmé avec + 0,84°C

Le réchauffement climatique est une réalité et d'autres indicateurs le prouvent :

- La température moyenne des océans augmente;
- Le niveau moyen de la mer monte;
- La couverture neigeuse au printemps diminue;
- La banquise arctique réduit son minimum chaque année;

95% DU RÉCHAUFFEMENT EST LIÉ AUX ACTIVITÉS HUMAINES

La variabilité naturelle, l'activité solaire ou les volcans influencent seulement 5% du réchauffement climatique.

Plus on va émettre de gaz à effet de serre (GES), plus on va réchauffer la planète (les modèles montrent tous un réchauffement tendanciel si on ne fait rien de 4 à

5 °C). La dernière période glaciaire était 4 à 5 °C plus froide qu'aujourd'hui et il a fallu 10 000 ans pour passer de cette période au climat actuel. On parle ici d'un réchauffement de 4 à 5 °C à l'échelle d'un siècle!

L'AGRICULTURE EST IMPACTÉE PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, MAIS ELLE PEUT AUSSI CONTRIBUER À L'ATTÉNUER

Les 10 années les plus chaudes depuis 1980 par rapport à la normale 1901 - 2000											
Année	2016	2015	2017	2014	2010	2013	2005	2009	1998	2012	
Anomalie de température en °C	0.94	0.90	0.84	0.74	0.70	0.67	0.66	0.64	0.63	0.62	

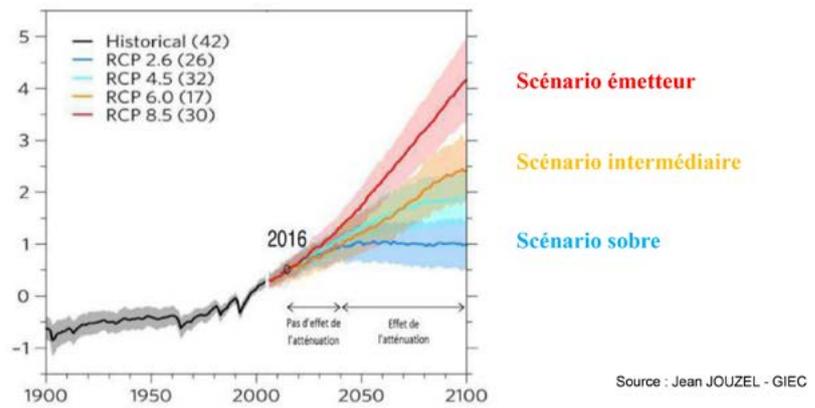
Source : NCDC - Global Surface Temperature Anomalies

Des déficits pluviométriques record ont été enregistrés en 2017. Arles par exemple accuse un déficit de 50% de pluie (285 mm). Les rendements mondiaux des principales cultures ont commencé à chuter.

Dans le monde, un quart des émissions de GES sont issues de l'agriculture. En France, l'agriculture contribue principalement par les émissions de méthane (CH₄) et de protoxyde d'azote (N₂O).

Les agriculteurs peuvent donc apporter leur contribution à l'atténuation du changement climatique en réduisant les émissions liées aux épandages de fertilisants, à l'élevage ou à l'utilisation des produits pétroliers. Ils peuvent également favoriser au maximum le stockage du carbone dans les sols ou les cultures pérennes.

La messe climatique est dite jusqu'en 2040



● Plus on émet de GES, plus on va accélérer le réchauffement
 RPC = Les scénarios RCP [Representative Concentration Pathway] sont relatifs à l'évolution de la concentration en gaz à effet de serre au cours du XXI^e siècle, établis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour son cinquième rapport.

LES AGRICULTEURS BIO ONT UN RÔLE IMPORTANT À JOUER SUR LE CLIMAT

Les dérèglements climatiques que nous connaissons tous en France n'induisent pas que des problèmes directs aux récoltes du fait de températures excessives ou d'une pluviométrie capricieuse. Des incidences indirectes sur la biodiversité (chute des populations d'insectes ou de plantes), sur la qualité de l'eau (réduction de la dilution des polluants) ou encore sur la fertilité des sols (minéralisation plus rapide) ont des effets sur l'ensemble du système de production d'une ferme.

Les pratiques de l'agriculture bio sont guidées par les préceptes du cahier des charges européen, mais aussi par une charte éthique publiée par l'IFOAM en 1972. Cette charte éthique de l'agriculture biologique s'oriente autour de trois objectifs principaux (écologiques, sociaux – humanistes et économiques), cherchant à définir les normes d'une agriculture productive, durable, respectueuse

de la biosphère, donc une agriculture pour les hommes d'aujourd'hui et de demain, généralisable à l'ensemble de notre planète.

De ce fait, comment les paysans bio peuvent rester insensibles aux effets de l'évolution du climat? Et comment ne pas prendre au pied de la lettre la phrase célèbre tirée du roman « Terre des Hommes » de St Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »?

Les systèmes de production bio sont déjà très performants pour préserver la qualité de l'eau, la biodiversité, les sols, les paysages, les emplois, etc.

Comme tout est lié, les agriculteurs bio, en améliorant leur système de production, peuvent apporter des solutions concrètes pour atténuer le changement climatique. Par exemple, l'implantation d'une haie sera favo-



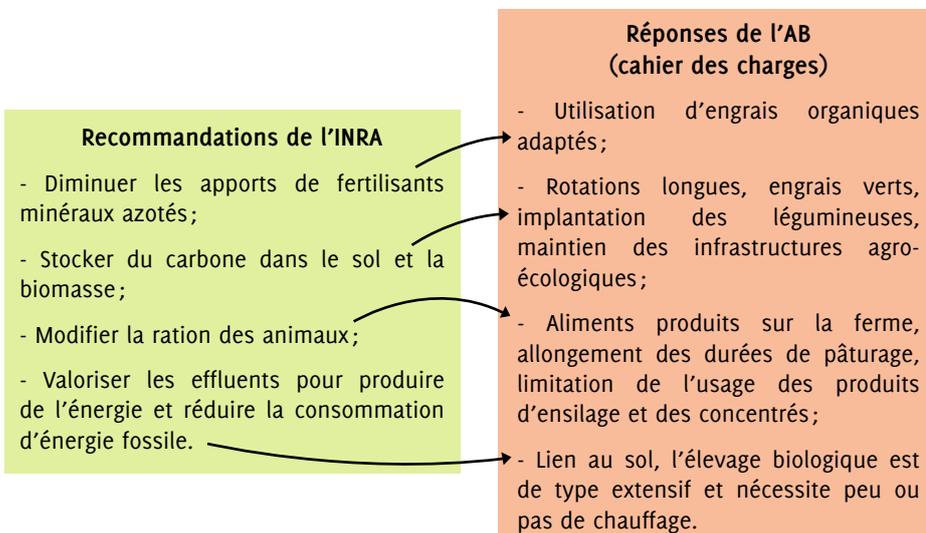
● Sylvopastoralisme dans le Var

nable à la biodiversité, va avoir un impact positif sur la qualité de l'eau tout en atténuant le changement climatique grâce au stockage de carbone.

C'est d'ailleurs ce qui ressort de l'analyse de l'Agence Bio, « L'agriculture biologique des atouts pour le climat », présentée le 10 décembre 2015 lors d'une conférence de la COP21.

En agriculture biologique, la non-utilisation d'engrais de synthèse et le recyclage de la matière organique contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'Agence Bio a ainsi repris point par point les recommandations de l'INRA* et les a comparées au cahier des charges de l'AB.

* « Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques » - Etude réalisée par l'INRA pour le compte de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Juillet 2013



● Les solutions de l'agriculture biologique : l'analyse de l'Agence Bio construite pour la COP21

LES SOLUTIONS ENTRE LES MAINS DES AGRICULTEURS BIO

La FNAB s'investit depuis 2016 sur la thématique Énergie Climat. Un groupe technique (GT) spécialisé sur les liens entre AB, économie d'énergie, réduction des gaz à effet de serre (GES) et stockage du carbone dans les sols a été mis en place. Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur est en charge de son animation.

Le GT Bio Énergie Climat publie aujourd'hui un premier recueil de témoignages, qui cherche à faire un point non exhaustif sur les pratiques innovantes en agriculture biologique favorables au climat.

Des pratiques mises en place par des agriculteurs bio en PACA :

- **La production de plaquettes forestières** et l'utilisation en substitution du fioul pour le chauffage ;

- **Le verger maraîcher** favorise le stockage du carbone dans les sols et les arbres ;

- **Les animaux en arboriculture** permettent une réduction du nombre de passages en tracteur et des intrants utilisés ;

- **L'utilisation du BRF** permet de réduire les consommations d'eau et structure le sol à long terme ;

- **L'enherbement permanent en viticulture** permet de limiter fortement le désherbage mécanique et augmente le stockage de carbone ;

- **Le maraîchage sous serre bioclimatique** permet de produire des légumes et des plants en condition difficiles sans énergie fossile ;

- **L'utilisation du paillage biodégradable** permet de réduire les émissions de GES (nécessaires au traitement en déchèterie) ;

- **La culture d'abricots sous ombrières photovoltaïques** permet sur la même unité de surface de produire des abricots et de l'énergie renouvelable. Cela réduit également les traitements phytosanitaires et la consommation d'eau.

> Pour consulter le recueil, rendez-vous sur le site www.produire-bio.fr et sur le site du réseau www.bio-provence.org (rubriques : Innover pour l'agro-environnement > Climat), ou suivez directement ce lien : bit.ly/2mJl6Vo

Par **DIDIER JAMMES**

Chargé de mission Agriculture, Énergie, Environnement - Bio de PACA

2 questions à Dominique Truc (CAEC La Ferme du Forest)

PAYSAN BOULANGER ET AGRICULTEUR BIO À MONTBRAND (05)



Quels sont tes pratiques en production d'énergies renouvelables ?

Nous avons 300 Kw crêtes installés en photovoltaïque sur 4 toitures de hangars agricoles, ce qui représente 2 500 m² de toitures couvertes. 2 toitures sont exposées plein sud et 2 au sud-est. Nous produisons 400 000 Kw/h par an et nous consommons entre 50 et 60 000 Kw/h par an sur la ferme élargie avec les bâtiments. Le tarif de rachat de l'électricité est différent pour les 4 centrales, dont la plus ancienne a été installée en 2009, et nous avons construit un nouveau bâtiment que nous prévoyons de couvrir de panneaux prochainement. Nous produisons également du bois déchiqueté qui sert à approvisionner une chaudière biomasse qui alimente un réseau de chaleur et qui permet de chauffer le four à bois pour cuire le pain. Le réseau de

chaleur fournit l'eau chaude et le chauffage de 9 appartements (3 maisons de ma famille et du locatif). J'ai également comme projet d'étendre ce réseau de chaleur aux bâtiments communaux. Sur le plan économique, tous ces projets sont équilibrés : pas un seul ne perd d'argent. On se chauffait déjà au bois bûche avant – un système assez économe financièrement – mais grâce au réseau de chaleur nous avons gagné à la fois en confort de chaleur et en rapidité : plus de corvée de bois !

En tant que référent Energie Climat, quelles actions te semblent intéressantes à préconiser pour les agriculteurs en PACA ?

Il faut essayer de faire ce que l'on peut à son échelle. Les bâtiments agricoles sont des surfaces que l'on a enlevées à de la prairie. Si les

toitures sont exposées au sud (voire au sud-ouest ou au sud-est), celles-ci devraient être couvertes systématiquement de panneaux photovoltaïques. Cela permet de compenser la perte de surfaces agricoles pour rester un peu plus léger de son empreinte carbone et cela nous aide à compléter nos revenus en tant qu'agriculteur. C'est aussi pour contribuer à améliorer notre retraite qui, en agriculture, on le sait, n'est pas terrible. Je ne fais jamais une chose pour une chose, il y a plusieurs motivations. Au démarrage d'une exploitation, un agriculteur a tout à faire : il doit monter son entreprise et la rendre viable, monter les panneaux sur sa toiture... Il déborde de projets et d'investissements à assumer. Moi j'ai pu le faire sur ma ferme parce que j'avais une entreprise agricole qui marchait bien, cela m'a donné les moyens d'investir dans l'énergie, un sujet qui m'a toujours intéressé. Ce qu'il faudrait vraiment explorer au niveau local à l'avenir, c'est aussi d'ouvrir des projets à la location participative pour que des groupes de particuliers puissent contribuer à l'émergence de projets en louant par exemple des surfaces de toiture auprès des agriculteurs. C'est la voie qu'il faut suivre et nous avons pleinement notre rôle à jouer en tant qu'agriculteurs.

Propos recueillis par

KRISTELL GOUILLOU

Chargée de communication à Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur

LES ACTIONS POSSIBLES SUR LA FERME

Adaptation et atténuation sont les deux réponses indissociables face à l'urgence climatique...

L'atténuation en trois dimensions :

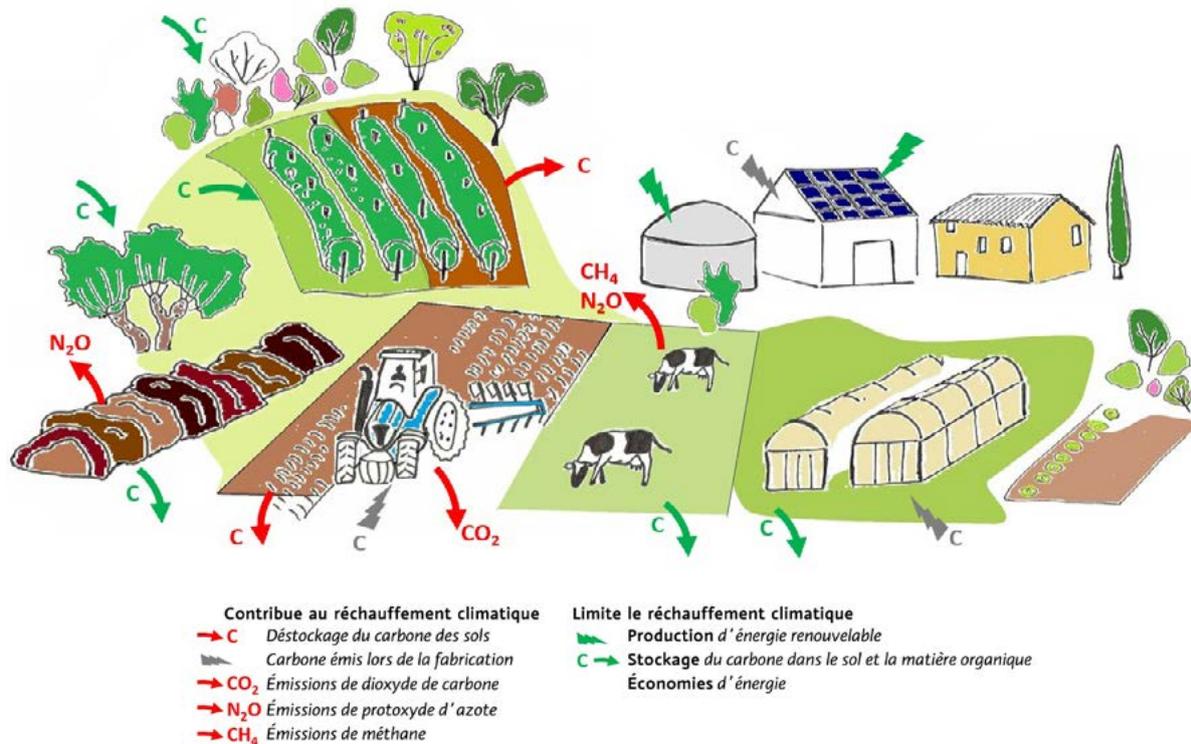
- réduction des consommations d'énergies des émissions de GES;
- production d'énergie renouvelable;
- augmentation du stockage carbone.

L'adaptation vise à modérer ou éviter les nuisances liées au changement climatique.

La **résilience**, définie comme la capacité d'un système à s'adapter aux fluctuations et à supporter les perturbations afin de retrouver son niveau de performance initial, est donc au cœur des stratégies d'adaptation des systèmes de production agricole. Les notions de biodiversité naturelle ou cultivée, d'autonomie énergétique, fourragère, protéique ou décisionnaire et de diversité tant de circuit de commercialisation ou de production (choix variétal ou diversité de gamme) sont les meilleurs moyens d'être résilient.



● Serre bioclimatique dans les Hautes-Alpes



Copyright : Bio de Provence Alpes Côte d'Azur - William Bédouchaud - 2018

COMMENT AGIR ?

L'agriculture biologique est exemplaire pour l'environnement. Elle se doit d'être exemplaire pour le climat. Quelles sont mes bonnes pratiques, lesquelles faut-il changer? Sur quels postes faut-il faire des économies d'énergie? Quel est mon bilan carbone? Comment savoir?

JE DIAGNOSTIQUE MA FERME EN 15 MINUTES!



L'autodiagnostic énergétique de votre ferme est la démarche préalable à mettre en œuvre. Premièrement, il identifie les sources d'énergie (électricité, engrais, fioul, etc.) les plus

utilisées et compare votre consommation à celle d'autres fermes de même orientation (élevage, cultures, etc.).

L'autodiagnostic vous montre aussi d'où proviennent vos émissions de gaz à effet de serre (fioul, fabrication du matériel, travail du sol, etc.). Il met finalement en évidence le carbone stocké dans les sols, les prairies, et les éléments du paysage comme les haies.

La différence entre les émissions et le stockage de carbone représente le bilan carbone. Il peut être en excès, en équilibre, voire même déficitaire. Des fermes stockent parfois plus

de carbone qu'elles n'en rejettent. Leur impact sur le changement climatique est alors positif!

Rendez-vous sur **JEDIAGNOSTIQUEMAFERME.COM** pour réaliser votre diagnostic gratuit et anonyme !

Vous pouvez aller plus loin que l'autodiagnostic, en contactant le réseau de conseillers régional dont Bio de PACA est partenaire.

BIO DE PACA M'ACCOMPAGNE POUR AMÉLIORER MES PRATIQUES ET FAIRE DES ÉCONOMIES

Diminuer les dépenses énergétiques et agir pour le climat, c'est équilibrer l'usage des intrants, s'équiper éventuellement et adopter de nouvelles pratiques. « 6% d'économies d'énergie peuvent être faites par un agriculteur, par l'évolution de ses pratiques et sans investissement » (Solagro, PLANETE).

Des diagnostics Agro-environnementaux complets vous sont proposés. Ils prennent en compte les spécificités de votre exploitation (engrais verts et organiques, travail du sol, élevage, etc.).

En plus du bilan énergétique, ils portent le regard sur **l'effet que vos pratiques ont sur la qualité et la fertilité des sols, la biodiversité et la qualité de l'eau**. Vos pratiques déjà favorables à l'environnement sont mises en valeur et les points faibles sont identifiés. Avec Bio de PACA, ce diagnostic apporte :

- de bonnes pratiques énergétiques à mettre en œuvre adaptées à la ferme ;
- un réel effet sur le climat et de réelles économies ;
- un plan d'amélioration personnalisé co-construit.

DES AIDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES POUR S'ÉQUIPER EN ÉNERGIES RENOUVELABLES

Si vous projetez de produire et de consommer votre énergie renouvelable, par un équipement d'appoint (pompe ou clôture solaires, etc.), de production (panneaux, chauffe-eau solaire, etc.) ou pourquoi pas en étant 100% autonome, Bio de PACA et ses partenaires vous accompagnent dans l'identification d'équipements, leur dimensionnement et le montage de vos dossiers de demande de subventions (SMART PV*, PCAE**, ou autres). Ainsi, votre projet est adapté aux besoins de la ferme. Vous bénéficiez d'une visibilité quant à son amortissement et sa rentabilité à plus long terme.

BIO DE PACA PARTAGE AVEC VOUS LES EXPÉRIENCES DU RÉSEAU D'AGRICULTEURS BIO, POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Parmi ses orientations, la FNAB – Fédération Nationale d'Agriculture Biologique – œuvre pour une agriculture « économe en ressources naturelles (énergies fossiles, eau), en emballages et en déchets, sur les fermes et tout au long de la filière (...) Innovante pour améliorer constamment les pratiques, en favorisant les transferts de savoir-faire, la recherche et l'expérimentation. »

Dans ce contexte, Bio de PACA engage avec le réseau d'agriculteurs bio et ses partenaires des actions pour développer, expérimenter et diffuser de nouvelles pratiques agricoles favorables au climat (animaux dans les vergers, valorisation des déchets verts, recueil de pratiques favorables au climat...). Les résultats et l'expertise sont partagés et accessibles à tous.

CONTACTEZ BIO DE PACA POUR EN BÉNÉFICIER, ET POURQUOI PAS... PARTICIPER !

* SMART PV 2.0 « Orienter les systèmes solaires photovoltaïques vers une demande énergétique locale maîtrisée et la gestion efficiente du réseau électrique », Fond régional, Edition 2018 pour projets photovoltaïques de minimum 10kWc avec autoconsommation de 98%.

** PCAE, « Investissements pour les performances énergétiques des exploitations agricoles », Fond Européen, pour la période 2014-2020 avec taux d'aides publiques à partir de 40%.

Par **WILLIAM BÉDUCHAUD**
Chargé de mission Agro-environnement,
Énergie, Climat - Bio de PACA

2 questions à Gérard Daumas (Mas de l'Aurore)

MARAÎCHER ET CÉRÉALIER BIO À MANE (04)



Quels sont tes pratiques en matière de stockage carbone dans les sols ?

Je dispose d'une matière abondante chez moi : je récupère le bois issu de la taille des haies de mon exploitation ainsi que celui de la déchetterie et des paysagistes du coin. Une fois broyé, j'incorpore le Bois Raméal Fragmenté (BRF) dans le sol, ainsi mon

empreinte carbone est positive. J'économise de l'eau et je ressens une nette différence sur la structure de mes terres : le sol est beaucoup plus léger, plus aéré et donc plus facile à travailler. Même si je consomme du gazole pour faire tourner mon broyeur, le tracteur va plus vite et tourne à un régime inférieur lorsque je fais mon labour. A mon installation il y a une trentaine d'années, je consommais 3 200 Litres de fioul sur une année pour l'ensemble de l'exploitation. Depuis que j'utilise du BRF, je suis maintenant sur une consommation de 3 000 litres à l'année dont 1/3 est consacrée au broyeur.

Quelles actions te semblent intéressantes à préconiser sur les fermes de PACA ?

Je pense qu'il faut un retour à l'équilibre avec l'agrosylvopastoralisme associé aux circuits courts. Nos terrains ont besoin de matière organique : il faut favoriser le recyclage sur la ferme et essayer de mener des actions qui se passent sur place pour éviter les transports.

Au final, les engrais achetés à l'extérieur ne sont pas adaptés au terrain. Sur ma ferme, globalement c'est le BRF qui restitue l'azote. J'achète juste un peu d'azote pour compléter et je dois encore me pencher sur la question du phosphore pour améliorer l'équilibre de mon sol. La fertilisation doit être produite au maximum localement, c'est ce que je pratique avec la technique du BRF. Des échanges sont à développer entre éleveurs et céréaliers, les bêtes doivent pâturer sur les terres des céréaliers. Il s'agit d'actions simples qui permettent de faire un geste pour la planète tout en réduisant les coûts des intrants sur la ferme.

Propos recueillis par
KRISTELL GOUILLOU
Chargée de communication à Bio de
Provence - Alpes - Côte d'Azur

Entretien avec Jean-Luc Bochu

RÉFÉRENT « ÉNERGIE ET GAZ À EFFET DE SERRE » EN AGRICULTURE À SOLAGRO



« JE NE PEUX QU'ENCOURAGER LES AGRICULTEURS À RÉALISER UN DIAGNOSTIC ENERGIE GES »

Quelles sont vos missions au sein de Solagro ?

Je suis le Référént « énergie et gaz à effet de serre » en agriculture, au sein du pôle Agroécologie. Mes principales missions sont d'assurer l'expertise technique sur les questions d'énergie en agriculture, de gaz à effet de serre, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Pour ce faire, nous concevons toutes sortes d'outils, de diagnostics ou bien toutes actions qui concourent à mieux prendre en compte les pratiques énergétiques des agriculteurs. Avec l'équipe nous réalisons également des actions plus politiques, à travers des missions de conseil auprès des pouvoirs publics, comme par exemple la réalisation d'études nationales ou des programmes européens.



Quels sont les différents intérêts pour un agriculteur de réaliser un autodiagnostic sur le site de l'IRAEE ?

Selon moi, il y a deux principaux intérêts à réaliser un autodiagnostic sur le site www.jediagnostiquemaferme.com.

Le premier intérêt, c'est que c'est un autodiagnostic ! L'agriculteur peut donc le réaliser chez lui, sur Internet, en totale autonomie, ou si nécessaire avec l'assistance d'un conseiller.

Le second intérêt, c'est que cet autodiagnostic est une approche simple pour avoir un bilan rapide des différentes consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de la ferme. Les données demandées

à l'agriculteur sont relativement simples et facilement accessibles, il faut donc en moyenne 10 à 15 minutes à l'agriculteur pour réaliser son autodiagnostic en ligne ! Une fois l'autodiagnostic réalisé, le producteur accède donc à une photographie rapide de sa ferme concernant l'estimation des performances énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Suite à cet autodiagnostic, l'agriculteur a différentes possibilités. S'il souhaite approfondir lui-même son diagnostic, il peut accéder sur le site Internet à des comparaisons en fonction de son système de production grâce à des témoignages d'autres agriculteurs. Il a également accès à des conseils afin de mettre en œuvre des actions variées et facilement réalisables. Cela concerne par exemple la conduite du tracteur ou la bonne utilisation de certains équipements électriques.

Mais beaucoup d'actions relèvent d'une analyse approfondie de l'autodiagnostic. Dans ce cas, si l'agriculteur souhaite aller plus loin dans la démarche, il va avoir besoin d'un regard extérieur avec un conseiller spécialisé dans son domaine de production. Ce conseiller lui préconisera alors des actions plus spécifiques en fonction de l'autodiagnostic.

Quel a été le rôle de Solagro dans la construction de cet outil d'autodiagnostic et quelles sont les perspectives de développement pour la suite ?

De par notre histoire et nos différentes actions, on a depuis longtemps travaillé sur ces questions d'énergie, de gaz à effet de serre et de diagnostics énergétiques. Suite à notre participation à des discussions et à des groupes de travaux avec les autres partenaires de l'IRAEE, Solagro a apporté ses connaissances et son expertise principalement dans la méthodologie de l'outil. Nous y avons donc contribué en ce qui concerne la méthode, les formules de calcul, le questionnaire, l'analyse des résultats...

Pour l'instant, l'autodiagnostic est uniquement accessible aux fermes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous avons envisagé d'ouvrir l'outil à d'autres régions de France. Des choix ont dû être faits, notamment en raison des financements régionaux que nous recevons. Mais du fait de la très grande simplicité et accessibilité de l'outil, beaucoup de personnes s'y intéressent dans d'autres territoires. Le Ministère de

l'Agriculture se questionne depuis quelques temps et pourrait être intéressé pour que l'outil soit développé à l'échelle nationale, avec les acteurs agricoles nationaux... à voir !

Quel message souhaiteriez-vous faire passer aux agriculteurs de PACA concernant la réalisation d'un diagnostic Energie GES en général ?

Allez-y, ça vaut le coup ! Je ne peux qu'encourager les agriculteurs à réaliser un diagnostic Energie GES. C'est gratuit et c'est vraiment simple et rapide à réaliser, cela prend juste quelques minutes. C'est une première étape indispensable si vous souhaitez aller plus loin en ce qui concerne les questions énergétiques de votre ferme.

Au-delà de l'intérêt environnemental pour aborder ces questions énergétiques, il ne faut pas oublier que l'un des intérêts est financier. L'énergie est payante, donc lorsque l'on réfléchit « énergie », on parle aussi d'économie de charges (engrais, fioul, etc.) pour le système de production et des énergies renouvelables possibles sur la ferme. A contrario, lorsque l'on parle de « gaz à effet de serre », on parle alors de la question des sols, des animaux, ou du stockage de carbone dans les sols, etc.

Je vous invite aussi fortement à aller voir les expériences et les témoignages des autres agriculteurs retracés sur le site www.jediagnostiquemaferme.com ! Cela vous permettra d'avoir accès à des partages d'expériences et à des éléments de comparaison de la part d'autres fermes issues des mêmes filières de production que vous en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

> Pour aller plus loin :

- Plus d'informations sur Solagro dans l'article « Partenaire » p.12
- Site : www.solagro.org
- Site : www.jediagnostiquemaferme.com pour réaliser votre autodiagnostic Energie-GES

Propos recueillis par
AGATHE LE GAL
Volontaire en Service Civique à Bio de
Provence - Alpes - Côte d'Azur



● Bâtiment ossature bois dans le Vaucluse – Visite AGIR 2010

CHRONOLOGIE DE L'IMPLICATION DE BIO DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AGR'AIR

« Qualité de l'air » ; Réduire la pollution atmosphérique liée au brûlage au champ des résidus issus des filières arboricole et viticole et à l'élimination des fumiers équités en région PACA – *Projet IRAEE - ADEME*

GT BIO ENERGIE CLIMAT FNAB

Positionner l'agriculture biologique comme la réponse aux enjeux globaux. La recette? Mélanger cinq ingrédients complémentaires dans un cocktail bio favorable au climat:

1. Les règles du cahier des charges de l'AB
2. Les démarches de progrès des producteurs bio
3. Le changement de comportements des consommateurs de produits bio
4. La réduction des gaspillages alimentaires
5. Les circuits de commercialisation de proximité

CLIMAGRI PACA

Un diagnostic énergie - gaz à effet de serre pour accompagner la transition énergétique agricole. Simulation de l'effet du doublement des surfaces en bio.

Financement de la Région PACA

GROUPES OPÉRATIONNEL DU PARTENARIAT EUROPÉEN D'INNOVATION (GO PEI) ANIMAUX - VERGER

Intégrer des animaux en cultures pérennes: une démarche agro-écologique à accompagner en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Financement FEADER – Région PACA

IRAEE

- Accompagner le monde agricole vers la transition énergétique et écologique
- Développer les pratiques permettant d'atténuer le changement climatique.

► www.jediagnostiquemaferme.com

Financement ADEME – Région PACA

Partenaires : Bio de PACA, Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, CRIPT PACA [enseignement agricole], Chambre d'Agriculture du Vaucluse, Maison Régionale de l'Elevage en Provence-Alpes-Côte d'Azur (MRE), INRA Unité Ecodéveloppement, SOLAGRO, Filière Cheval PACA, GERES Europe Méditerranée.

DÉMARCHE AGIR ET AGIR+

37 fermes en AB accompagnées par Bio de PACA. Une réduction moyenne de 20% des consommations par an et par exploitation.

Dossier coordonné par **DIDIER JAMMES**
Chargé de mission Agriculture, Énergie, Environnement - Bio de PACA

SOLAGRO: UNE EXPERTISE INNOVANTE AU SERVICE DES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUE, AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE



Entretien avec Philippe Pointereau

Directeur du Pôle Agro-environnement de Solagro
Expert des impacts environnementaux de l'agriculture

Créée en 1981 à Toulouse à l'initiative d'agriculteurs, d'enseignants, de professionnels et de chercheurs, Solagro est une entreprise associative qui a pour objectif de favoriser l'émergence et le développement « de pratiques et de procédés participant à une gestion économe, solidaire et de long terme des ressources naturelles » dans les domaines de l'environnement, l'alimentation, l'énergie, l'agriculture et la forêt.

LES ACTIVITÉS DE SOLAGRO

Solagro intervient à de nombreux niveaux, que ce soit auprès de projets individuels ou bien de politiques publiques européennes, grâce à une démarche particulière définie ainsi par l'entreprise : « accompagnement de réalisations (études et assistance à maîtrise d'ouvrage), conseil, prospective et recherche, animation et formation ». Grâce à son indépendance, Solagro garantit à ses commanditaires des travaux, publications et outils guidés exclusivement par des objectifs de durabilité sur le plan environnemental, économique et social.

LE PÔLE AGRO-ÉCOLOGIE DE SOLAGRO

Dans le domaine de l'agroécologie, l'entreprise contribue à travers de nombreux travaux à des réflexions et des innovations pour une production agricole et alimentaire soutenable, dont notamment :

- La mise en place du **scénario prospectif AfTerres2050**, de transition alimentaire et agricole, prévoyant un développement de 50% de l'agriculture bio d'ici 2050 pour no-

tamment réduire les impacts environnementaux de l'agriculture ;

- La récente **étude Bio-NutriNet**, publiée en partenariat avec l'Inserm - Institut national de la santé et de la recherche médicale - qui a confirmé l'intérêt d'adopter une alimentation davantage végétarienne et biologique pour des raisons de santé publique et environnementales (émissions de gaz à effet de serre, demande en énergie et occupation des terres) ;

- La **plateforme d'échanges Osaé - Osez l'agroécologie**, pour la mise en pratique de l'agroécologie au travers d'agriculteurs pionniers.

LES ACTIONS COMMUNES ENTRE SOLAGRO ET BIO DE PACA

Une partie des actions du pôle agroécologie de Solagro est rendue possible grâce aux très nombreuses données récoltées sur les fermes, en collaboration avec Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Philippe Pointereau explique notamment que « le partenariat avec Bio de PACA depuis bientôt vingt ans

sur de nombreux projets a permis de mutualiser ensemble ces données, de les exploiter, d'acquérir des références sur les systèmes de production, et de maîtriser les différents outils développés ensemble ».

En effet, l'action historique et la plus importante entre les deux structures est le développement des outils de diagnostics énergétiques auprès des fermes, appelés DIALECTE, Dia'terre®, et PLANETE. Ce partenariat autour de l'outil DIALECTE a permis d'acquérir des références techniques importantes sur les questions énergétiques et de gaz à effet de serre, et de constituer une base de données de 2 200 fermes, dont la moitié est engagée en agriculture biologique. Il se poursuit aujourd'hui au travers de l'outil « Je diagnostique ma ferme » développé par Bio de PACA.

Les deux structures ont également travaillé ensemble dans le cadre du programme AGIR PACA lancé par le Conseil Régional de PACA, mais aussi dans le cadre d'un CASDAR Messicoles, afin d'inventorier les plantes messicoles dans les parcelles de céréales pour leur donner une valeur biologique. Dans le cadre du projet LIFE du PNR des Alpilles, Solagro et Bio de PACA ont également enquêté auprès d'une quarantaine d'exploitations pour améliorer les pratiques favorables à l'avifaune.

Ces collaborations permettent ainsi de mieux comprendre les pratiques des agriculteurs biologiques et de mesurer les effets de ces pratiques sur la productivité des systèmes et sur l'environnement. Ce travail est d'autant plus intéressant en région PACA, car les systèmes de production sont très diversifiés et avec des productions uniques en France (lavandin, oliveraie, riz, foin de Crau, etc.).

Pour Philippe Pointereau, « L'agriculture biologique est une véritable réponse à beaucoup d'enjeux. Solagro et Bio de PACA ont donc intérêt à continuer d'accompagner les agriculteurs pour qu'elle soit productive. La production de références a lié nos deux structures et d'autres projets sont en cours. C'est très important car cela permet de démontrer que ces systèmes agroécologiques fonctionnent et sont productifs ».



● Pratique agroécologique avec des rosiers, des rangs de vigne 100% enherbés et une haie multi-espèces en fond

> Pour aller plus loin sur les travaux et l'étude Bio-NutriNet de Solagro : www.solagro.org / Rubrique Agroécologie

Par **AGATHE LE GAL**
Volontaire en Service Civique à Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur

RÉGLEMENTATION BIO: DEMANDES DE CLARIFICATION EN COURS

ROTATIONS ENGRAIS VERTS - LÉGUMINEUSES

Le guide de lecture français pour l'application de la réglementation bio européenne étant très imprécis concernant les rotations, les engrais verts et la fréquence d'introduction de légumineuses, les différents organismes certificateurs (OC) n'en ont pas forcément la même interprétation et les mêmes sanctions. Aussi, plusieurs demandes de modification du guide de lecture sont en cours auprès de l'INAO, dont une spécifique au maraîchage portée par la FNAB à l'initiative d'Agribio 84. Concernant cette dernière, nous demandons notamment que les engrais verts soient pris en compte dans les rotations, étant donné leur rôle agronomique de première importance. Pour le moment nous en sommes encore en phase de consultation nationale. Il faudra encore plusieurs mois avant que le guide de lecture puisse être modifié.

CHARBON VÉGÉTAL MÉDICINAL

L'utilisation de l'additif E 153 (charbon végétal médicinal), dans des produits transformés biologiques, n'est autorisée par la réglementation européenne de l'AB que pour les fromages de chèvre et les morbiers. En cas d'utilisation de ce produit pour la transformation d'autres fromages, la mesure de traitement de cette irrégularité était, jusqu'à il y a peu, le déclassement de lot. Cependant, une demande a été portée par les autorités françaises auprès de l'UE pour une extension de l'utilisation pour

tous types de fromages, et a minima pour les fromages de brebis. Du fait de cette demande en cours, l'INAO a demandé fin octobre 2017 aux OC d'atténuer la sanction appliquée en cas d'utilisation d'E153 sur d'autres fromages que les chèvres et morbiers. Le manquement sera toujours relevé mais la mesure de traitement doit se limiter à un avertissement. Il se peut toutefois que l'information mette un peu de temps à redescendre à tous les contrôleurs. Si vous êtes concernés par cette mesure et que vous rencontrez un souci avec votre OC, merci de nous en faire part afin que nous fassions remonter l'information et que la situation se régularise.

De manière générale, si vous rencontrez des difficultés suite à un contrôle de votre OC dont l'interprétation du guide de lecture vous semble injuste, quelle qu'en soit la thématique, n'hésitez pas à nous en faire part.

RÉGLEMENTATION BIO ET UTILISATION DE GLU

Utilisation de glu en arboriculture: Depuis la parution du Guide de lecture de décembre 2016, les glus doivent être d'origine naturelle et il n'est plus possible d'utiliser d'autres types de glus, même séparées par une barrière physique (par exemple le cellophane), et ce quel que soit le stade de l'arbre (non productif ou productif).

RÉVISION DU RÈGLEMENT BIO EUROPÉEN: PETIT POINT D'ÉTAPE

La révision de la réglementation bio européenne suit son (long) cours et le règlement de base (grands principes et détails par production) doit être voté en plénière au Parlement européen d'ici la fin du mois d'avril 2018 (avant d'être voté définitivement par le Conseil des Ministres européens). Ensuite, le long processus de rédaction et de vote des « actes délégués » et des « actes d'exécution » (AD et AE) doit démarrer. Ils entreront davantage dans le détail (ex : densité de chargement par espèce, période minimale d'allaitement des jeunes par espèce, dérogation semences non bio, etc.). Tout ce qui concerne la partie production doit théoriquement être traité et bouclé courant 2018. Nous ne manquerons pas de vous consulter par mail sur les points pour lesquels la FNAB aura besoin de vos avis et sur lesquels elle peut conseiller/influencer les ministres et députés qui voteront les textes. En 2019 et 2020 seront traités les contrôles et les règles d'importation. L'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation est programmée pour le 1er janvier 2021.

> **Quelques grands changements à prévoir, (sous réserve que cela soit voté tel quel):**

- devraient entrer dans le champ d'application de la future réglementation bio : cire d'abeille, huiles essentielles, peaux et laines, sel;
- le contrôle physique des opérateurs pourrait passer à un tous les 24 mois pour les opérateurs n'ayant pas fait l'objet de non-conformité durant 3 années consécutives;
- la définition de culture liée au sol sera plus explicite, avec l'interdiction formelle de culture en bacs (la culture en pot pour les aromatiques/fines herbes et plants à repiquer sera toujours possible);
- la future réglementation prévoit une dérogation autorisant la commercialisation des semences populations (matériel hétérogène de reproduction végétale);
- en élevage, le lien au sol alimentaire devrait passer de 60% à 70% pour les herbivores et de 20% à 30% pour les monogastriques. La notion de « région » liée à ce lien au sol alimentaire ne sera a priori toujours pas définie (donc toujours la possibilité de s'approvisionner sur la France entière);
- en apiculture, le taux de renouvellement du cheptel en conventionnel passera de 10% à 20% maximum.

AIDES BIO: LA FNAB RESTE MOBILISÉE

LE CRÉDIT D'IMPÔT BIO

Le crédit d'impôt bio a été reconduit et revalorisé dans le cadre de la loi de finances 2018. Cette reconduction sera effective à partir des déclarations d'impôt 2019. Les producteurs bio pourront alors demander le crédit d'impôt à hauteur de 3 500 € et ce jusqu'à 2021. Les conditions d'attribution – au moins 40% des recettes doivent provenir de l'activité agricole relevant du mode de production bio – et de cumul avec les aides conversion et maintien – pas plus de 4 000 € en cumul – sont inchangées. La FNAB se félicite de cette revalorisation qui montre que son travail de plaidoyer a porté ses fruits. Selon ses estimations, ce sont près de 25 000 actifs bénéficiaires qui seront touchés par cette mesure en 2019. Cette mesure va compenser partiellement l'annonce du retrait du financement par l'Etat des aides au maintien. Dans de nombreux cas, un manque à gagner de plusieurs milliers d'euros sera toutefois à déplorer.

LE FINANCEMENT DES AIDES PAC

La FNAB reste mobilisée concernant le financement des aides PAC (conversion et maintien) qui constitue un sujet prioritaire. Des rendez-vous de travail sont d'ores et déjà prévus avec Régions de France et le Ministère de l'Agriculture. Selon les dernières informations, il n'y a eu aucune avancée dans les négociations entre ces deux institutions concernant l'affectation des fonds du transfert de cet été aux aides bio. Depuis deux mois, la FNAB a été informée du projet du ministère de faire passer l'aide à la conversion de 5 à 3 ans, afin qu'elle pèse moins lourd dans les finances publiques et les enveloppes FEADER. Avant que le ministère n'officialise cette évolution, la FNAB a décidé de faire monter la pression politique sur Stéphane Travert afin de l'amener à se positionner sur cette perspective (conférence et communiqués de presse les 13 et 20 décembre). M. Travert n'a pas répondu à la FNAB, se contentant d'annoncer « 360 millions d'euros pour la conversion » sans que personne ne sache à quoi correspond ce chiffre. Pour information, les besoins estimés en FEADER pour boucler la programmation à l'équilibre sont de 450 millions d'euros pour l'AB. Une prochaine rencontre de la FNAB avec le ministère visera à renouer le dialogue, tout en maintenant les exigences d'un engagement fort en faveur du développement de l'AB.

Par **ANNE-LAURE DOSSIN**
Chargée de mission aides - réglementation
à Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur

RELOCALISATION DES FILIÈRES BIO CHEZ PICARD: UN NOUVEAU TYPE DE PARTENARIAT RÉGIONAL



● Visite chez un fournisseur

En 2016, la FNAB a été sollicitée par l'enseigne Picard pour l'accompagner dans son projet de relocalisation de ses approvisionnements bio (en légumes et viande). Elle a décidé de répondre favorablement à cette demande inédite. Objectif pour l'entreprise de distribution : développer une gamme de produits bio (légumes et préparations à base de légumes), issue de partenariats entre producteurs, transformateurs et magasins, à échelle locale.

Côté FNAB, c'est l'occasion de montrer que des acteurs de la distribution peuvent s'engager aux côtés des producteurs, dans des démarches ambitieuses de co-construction de filières biologiques, rémunératrices et pérennes pour les producteurs.

PICARD ET LA BIO

Picard a lancé sa gamme bio il y a 15 ans et propose aujourd'hui 40 références bio (sur 1 000 au total). Depuis quelques années, cette entreprise souhaite développer cette offre mais le manque de disponibilité en légumes bio d'origine France - pour la filière surgelés - est un facteur limitant.

Pour Arnaud Brulaire, responsable développement durable chez Picard, l'ambition du projet est triple : «développer nos approvisionnements locaux en valorisant les régions françaises et renforcer nos liens avec les producteurs». Travailler directement avec le monde agricole est une vraie opportunité mais aussi un challenge à relever pour l'enseigne, qui travaille actuellement très peu en lien direct avec des producteurs. De même, « l'intérêt du surgelé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire pourrait générer une meilleure valorisation pour les producteurs ».

STRUCTURER LA FILIÈRE TRANSFORMATION POUR DÉVELOPPER LES SURFACES EN BIO

Le partenariat entre le réseau FNAB et Picard

s'inscrit dans une vision de long terme: contribuer à la structuration durable de la filière « légumes de transformation » afin de proposer des débouchés rémunérateurs à une diversité de producteurs bio et sécuriser ainsi les nouvelles installations et les conversions. Dans cette perspective, une réflexion est menée sur les partenaires à associer dans la construction de cette future filière (volonté de la FNAB d'orienter prioritairement la démarche amont vers des organisations de producteurs 100% bio), ou encore sur les bonnes pratiques en termes de mécanismes de contractualisation et de fixation de prix.



ZOOM SUR PICARD SURGELÉS

Créée en 1973, l'entreprise Picard Surgelés est une enseigne de proximité qui compte plus de 960 magasins en France (300 m² en moyenne), dont 120 en PACA. Picard propose entre 1000 et 1200 références de produits surgelés, allant de produits simples à des recettes beaucoup plus élaborées.

Environ 20% des légumes commercialisés par l'enseigne sont actuellement issus de l'agriculture biologique, dont la moitié produite en France. Picard aimerait développer davantage cette part de produits bio, en étoffant sa gamme et en relocalisant ses approvisionnements.

Ces bonnes pratiques devront intégrer au mieux les spécificités de la bio telles que nous les concevons (rotations longues, démarches de progrès constante, planification des volumes et transparence des échanges...).

LES ÉTAPES DU PROJET

2016: Dans un premier temps, la FNAB a travaillé avec Picard pour préciser les contours du projet. En 2016, elle a ainsi élaboré une cartographie de la production actuelle de légumes et de viande bio sur le territoire français et des potentiels pour les années à venir. La superposition de ce travail avec une cartographie des outils de transformation (réalisée par le cabinet Ecorégion 21) et des magasins Picard a permis de faire émerger plusieurs zones porteuses à court, moyen et long terme. Deux régions pilotes ont été identifiées pour servir de zones test : Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

2017: La construction de filières régionales a été testée sur des gammes de légumes bio surgelés, en Bretagne et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Parmi les 13 légumes identifiés par le groupe Picard, le choix s'est porté sur des légumes emblématiques de notre région et pouvant être cultivés pour le marché de la « transformation », à savoir : légumes « ratatouille » (courgettes, aubergines), épinards et courges. Cette liste sera susceptible d'évoluer en fonction des potentialités de production et des besoins de Picard.

Après une phase de concertation et d'étude de faisabilité, des séries test ont été programmées au cours de l'année dans la perspective d'une contractualisation pour l'année suivante. A l'heure actuelle, les organisations économiques de producteurs bio, l'APFLB et Douar Den (Bretagne) et Solébio (PACA) ; ont été sollicitées et retenues en tant que partenaires du projet.

2018: Un nouveau produit va être testé pour vérifier la faisabilité du process: la tomate. À la suite des pré-séries, les produits finaux seront définis, puis développés à plus grande échelle. Le projet devrait intégrer aussi quelques fruits (melon, abricot) et des producteurs supplémentaires. Les légumes sélectionnés et cultivés en PACA seront transformés par un industriel provençal et distribué par les points de vente Picard

de PACA (même schéma pour la région Bretagne).

L'EXPERTISE DU RÉSEAU FNAB EN ACTION

En 2017, la FNAB et les associations régionales FRAB Bretagne et Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont animé les phases de concertation avec les partenaires producteurs et transformateurs. Cette étape pilote a permis d'évaluer la faisabilité d'une démarche co-construite avec les producteurs bio et pérenne pour l'ensemble des parties prenantes de la filière.

LE CHOIX DE LA RÉGION PACA

Trois raisons ont été avancées :

- Représentativité de la marque Picard : PACA est la première région en nombre de magasins Picard (120 magasins, sur plus de

900 au total que compte le groupe contre 45 magasins en Bretagne) ;

- L'implantation d'une centrale d'achat Picard (Sorgues - Vaucluse) ;

- Une zone de production de légumes diversifiés, même si elle est plutôt orientée vers le marché du frais.

En PACA, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé plusieurs rencontres avec des regroupements d'agriculteurs et un grossiste, puis initié le développement de ce projet avec une organisation 100% bio :

SAS Solébio Sud-est, créée en 2012, est un regroupement de 64 sociétaires, producteurs de fruits et légumes 100% bio, situés en Provence et dans les régions voisines. L'origine de la SAS Solébio remonte à 1981 et à la SICA « Solébio, les agrobiologistes de Provence ». Elle organise la mise en marché annuelle de

5 900 tonnes de fruits et légumes, produits tout au long des saisons.

> **Pour tout renseignement :** contactez Claire RUBAT DU MERAC, Chargée de commercialisation à Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mail : claire.rubatdumerac@bio-provence.org /
Tél : 04 90 84 43 62.

Par **CLAIRE RUBAT DU MERAC**

Chargée de commercialisation à Bio de Provence - Alpes - Côte d'Azur



● Visite chez un fournisseur

Entretien avec Jean-Paul Gabillard

MARAÎCHER BIO EN ILLE-ET-VILAINE (35), ADMINISTRATEUR DE LA FRAB BRETAGNE ET VICE-PRÉSIDENT DE LA FNAB



« Avec 21 fermes bio en plus par jour sur l'année 2016 et une demande toujours croissante des consommateurs, la bio est véritablement sortie de sa niche et fait face à un changement d'échelle majeur. Cette nouvelle étape dans la structuration des filières se fera forcément en lien avec les acteurs économiques

conventionnels, de plus en plus moteurs dans le développement de gammes biologiques. Le rôle de la FNAB est notamment de travailler avec les réseaux de petites, moyennes et grandes surfaces, et pas seulement les acteurs historiques de la bio, pour comprendre leur analyse du marché bio, leurs volontés et les modèles commerciaux que l'on peut imaginer ensemble. Le partenariat engagé avec Picard me semble s'inscrire totalement dans cette démarche de co-construction des filières bio de demain entre producteurs et distributeurs. Il nous permettra, j'espère, de mieux comprendre les contraintes de chacun,

tout en poursuivant nos objectifs : produire des aliments de grande qualité, les vendre à un prix adapté aux coûts de production de chaque région, conserver une grande diversité de productions dans les fermes et les différents territoires, pour renforcer leur résilience technique, climatique et économique. »

Propos recueillis par
GOULVEN MARÉCHAL
Chargé de mission - FRAB Bretagne

VOS CONTACTS AU RÉSEAU BIO DE PACA POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE



Réseau **BIO** de
Provence • Alpes • Côte d'Azur



BIO DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



• **BIO DE PROVENCE •**
ALPES • CÔTE D'AZUR
Les Agriculteurs **BIO** de PACA

Maison de la bio
255 Chemin de la Castelette
BP 21284
84 911 AVIGNON CEDEX 9

Tél. : 04 90 84 03 34
contact@bio-provence.org

• **ANNE-LAURE DOSSIN** | CHARGÉE DE MISSION
AIDES, RÉGLEMENTATION, CONVERSIONS, FILIÈRE
ARBORICULTURE

Tél. : 04 90 84 43 64
annelaure.dossin@bio-provence.org

• **DIDIER JAMMES** | CHARGÉ DE MISSION
AGRICULTURE, ENERGIE, ENVIRONNEMENT

Tél. : 04 26 78 44 41
didier.jammes@bio-provence.org

• **WILLIAM BEDUCHAUD** | CHARGÉ DE MISSION
AGRO-ENVIRONNEMENT, ENERGIE, CLIMAT

Tél. : 04 26 78 44 40
william.beduchaud@bio-provence.org

• **VINCENT OLIVIER** | CHARGÉ DE MISSION EAU

Tél. : 04 90 84 43 67
vincent.olivier@bio-provence.org

• **CLAIRE RUBAT DU MERAC** | CHARGÉE DE COM-
MERCIALISATION

Tél. : 04 90 84 43 62
claire.rubatdumerac@bio-provence.org

AGRIBIO HAUTE-PROVENCE



• **AGRIBIO 04** •
Les Agriculteurs **BIO** des Alpes
de Haute-Provence

Village Vert
5 Place de Verdun
04 300 FORCALQUIER

Tél. : 04 92 72 53 95
agribio04@bio-provence.org

• **MATHIEU MARGUERIE** | CONSEILLER PRODUCTIONS
VÉGÉTALES (GRANDES CULTURES, PPAM, VITICULTURE)

mathieu.marguerie@bio-provence.org

• **MÉGANE VECHAMBRE** | CONSEILLÈRE PPAM ET
MARAÎCHAGE

conseillerppam@bio-provence.org

AGRIBIO VAUCLUSE



• **AGRIBIO 84** •
Les Agriculteurs **BIO** du Vaucluse

MIN 5
15 Avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX

• **ANNE GUITTET** | COORDINATRICE-ANIMATRICE

Tél. : 04 32 50 24 56
agribio84@bio-provence.org

• **ORIANE MERTZ & CAROLINE BOUVIER D'YVOIRE** |
CONSEILLÈRES FILIÈRE MARAÎCHAGE (DÉPARTEMENTS
84/13)

Tél. : 06 95 96 16 62
conseilmaraichage13-84@bio-provence.org

AGRIBIO HAUTES-ALPES



• **AGRIBIO 05** •
Les Agriculteurs **BIO** des Hautes-Alpes

8 ter rue Capitaine de
Bresson
05 000 GAP CEDEX

Tél. : 04 92 52 53 35
agribio05@bio-provence.org

• **BERTILLE GIEU** | ANIMATRICE FILIÈRE
CONSEILLÈRE MARAÎCHAGE ET ARBORICULTURE

Tél. : 04 92 52 53 35 / 06 03 07 94 88
agribio05@bio-provence.org

AGRIBIO ALPES-MARITIMES



• **AGRIBIO 06** •
Les Paysans **BIO** des Alpes-Maritimes

MIN Fleurs 6 - Box 58
06296 NICE CEDEX 3

Tél. : 04 89 05 75 47
agribio06@bio-provence.org

• **ALEXANDRE BARRIER-GUILLOT** | ANIMATEUR-
CONSEILLER PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Tél. : 06 66 54 07 96
agribio06.alex@bio-provence.org

• **NOLWENN YOBE** | ANIMATRICE-CONSEILLÈRE ÉLE-
VAGE ET COMMERCIALISATION

Tél. : 06 64 42 07 97
agribio06.nolwenn@bio-provence.org

AGRIBIO VAR



• **AGRIBIOVAR** •
Les Agriculteurs **BIO** du Var

ZAC de la Gueiranne
Maison du Paysan
83 340 LE CANNET DES
MAURES

Tél. : 04 94 73 24 83
agribiovar@bio-provence.org

• **SOPHIE DRAGON-DARMUZEY** | DIRECTRICE /
CONSEILLÈRE

Tél. : 06 74 91 22 67
agribiovar.dragon@bio-provence.org

• **JOSEPH RANDRIAMANANANDRO** | RESPONSABLE
RESTAURATION HORS DOMICILE / COMMERCIALISATION

Tél. : 06 51 60 22 96
agribiovar.randria@bio-provence.org

• **MARION CELLIER** | CONSEILLÈRE EN MARAÎCHAGE

Tél. : 07 83 06 40 07
agribiovar.cellier@bio-provence.org

AGRIBIO BOUCHES-DU-RHÔNE



• **AGRIBIO 13** •
Les Agriculteurs **BIO**
des Bouches-du-Rhône

Maison des Agriculteurs
22 avenue Henri Pontier
13626 AIX EN PROVENCE
CEDEX 1

• **ANNE-KRISTELL HIRN** | ANIMATRICE-COORDINA-
TRICE

Tél. : 04 42 23 86 59 / 07 68 95 96 95
agribio13@bio-provence.org

Les petites ANNONCES

TERRES AGRICOLES

● Couple de bergers recherche exploitation à reprendre en ovin viande et/ou des surfaces pastorales disponibles (prairies, friches, collines, parcours divers). Nous étudions toute opportunité en région PACA (location, vente, reprise de troupeau). Contact : 06 81 26 46 58 / leroy-helene@hotmail.fr

ANIMAUX, CÉRÉALES

● Bonjour, je suis à la recherche de :
- semences bio : pois chiche (environ 200 kg), blé variété ancienne (500 kg), lentilles (environ 200 kg).
- porcelets pour élevage plein air (entre 8 et 15 porcelets) - prix et poids à voir.
- un trieur séparateur Denis ou autre.
Contact : Fabien B. au 06 80 18 40 45

● - Cherche 10 à 15 tonnes d'orge ou de méteil en conversion 2 pour alimentation ovin.
- Vends 20 Agnelles mérinos AB nées en septembre 2017. Prix : 135€.
Contact : Marie-Odile MATHIEU - marieoncolas@free.fr / 06 63 26 05 63

● Vends semence fermière de luzerne et trèfle violet bio. Triée et germination vérifiée - 4€/Kg.
Contact : GAEC Saint-Roch à Rambaud (05) - 06 73 17 46 24 / damienorciere@gmail.com

MATÉRIEL AGRICOLE

● Vends bineuse Monosem pour petites plantes aromatiques (thym, sarriette, etc.) et maraîchage - 3 éléments, bien équipée, état neuf car elle a servi deux fois pour 1 hectare (raison de santé). Contact : Mme Hulmann au 06 81 26 97 66 / marielavande@orange.fr

PARTENARIAT COMMERCIAL

● Bonjour, je m'installe comme productrice de volailles bio. Mon idée serait de regrouper des producteurs pour monter un magasin paysan bio. Par exemple, dans mon village de Verquières (13), le fonds de commerce de l'épicerie est à céder et les murs à louer. Mais le magasin pourrait se situer dans un autre lieu plus porteur. Si l'idée vous plaît, nous pouvons ensemble étudier toutes les possibilités. Contact : Conay Géraldine - geraldine.conay@yahoo.com / 06 16 57 07 86

EMPLOI ET STAGE

Nombreuses demandes et offres de stage et d'emploi à consulter sur notre site internet!

Retrouvez toutes les annonces en ligne sur le site :

WWW.BIO-PROVENCE.ORG

Avec le soutien de :



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur